

30.11.2006 - 17:47 Uhr

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DE LA COMMUNAUTÉ DE NÉGOCIATION DU PERSONNEL DE LA CONFÉDÉRATION CNPC NÉGOCIATIONS SALARIALES À LA CONFÉDÉRATION

Berne (ots) -

1,2 % de compensation du renchérissement est satisfaisant

Les syndicats APC, garaNto et ssp de la Communauté de négociation du personnel de la Confédération (CNPC) estiment que la compensation du renchérissement à nouveau obtenue pour le personnel de la Confédération est un bon résultat après des intenses négociations d'aujourd'hui avec le conseiller fédéral Hans-Rudolf Merz. Ceci est satisfaisant et un signal positif qui était nécessaire.

Cela fait quinze années que les employé(e)s de la Confédération attendent une augmentation de leurs salaires réels. C'est pourquoi la CNPC maintient ses revendications salariales, à savoir, en plus de la compensation du renchérissement, une augmentation des salaires réels. La Confédération ne doit pas rester en retrait par rapport à l'économie privée.

Renseignements:

Hans Müller, APC et président de la CNPC, tél. 079 406 93 38
Christof Jakob, ssp, tél. 031 371 67 45 - 079 781 90 28
Giordano Schera, garaNto, tél. 031 379 33 66 - 079 322 16 04

Verhandlungsgemeinschaft Bundespersonal (VGB)
Communauté de négociation du personnel de la Confédération (CNPC)

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003695/100520800> abgerufen werden.